



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

carrière

Question écrite n° 67433

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre de la décentralisation et de la fonction publique sur le rapport sur l'encadrement supérieur et dirigeant de l'État rendu par l'Inspection générale de l'administration (IGA), le conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) et le contrôle général économique et financier (CGEF). Selon ce rapport, au 31 décembre 2012, 25,4 % des hauts fonctionnaires sont des femmes. La féminisation de l'encadrement supérieur et surtout dirigeant est une priorité fixée par les gouvernements successifs et suit une évolution positive mais encore trop timide. Il lui demande de lui indiquer la répartition par sexe et par âge des effectifs de ses services et en particulier de l'encadrement supérieur.

Texte de la réponse

La répartition par sexe et par âge des effectifs des services de la direction générale de l'administration et la fonction publique s'établissait comme suit au 31 décembre 2013, en effectifs physiques payés :

(En pourcentage.)

ÂGE	FEMME	HOMME
17-35 ans	57,14	42,86
35-45 ans	62,79	37,21
45-55 ans	68,89	31,11
55-67 ans	68,00	32,00
Total	64,54	35,46

S'agissant plus particulièrement de l'encadrement supérieur, au sens de la définition retenue par le rapport sur l'encadrement supérieur et dirigeant de l'État cité par l'auteur de la question, les effectifs se répartissaient comme suit :

(En pourcentage.)

ÂGE	FEMME	HOMME
17-35 ans	33,33	66,67
35-45 ans	50,00	50,00
45-55 ans	57,14	42,86

55-67 ans	00,00	100,00
Total	43,75	56,25

Au 1er décembre 2014, la direction générale des collectivités locales comptait près de 62 % de femmes dans ses effectifs. Leur répartition par sexe et par âge s'établissait comme suit à cette date en effectifs physiques payés :

(En pourcentage.)

ÂGE	FEMME	HOMME
17-35 ans	73,82	26,18
35-45 ans	60,83	39,17
45-55 ans	49,78	50,22
55-67 ans	62,65	37,35
Total	61,77	38,23

S'agissant plus particulièrement de l'encadrement supérieur, les effectifs se répartissaient comme suit :

(En pourcentage.)

ÂGE	FEMME	HOMME
17-35 ans	40,00	60,00
35-45 ans	58,33	41,66
45-55 ans	50,00	50,00
55-67 ans	20,00	80,00
Total	42,08	57,92

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67433

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : Décentralisation et fonction publique

Ministère attributaire : Décentralisation et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 octobre 2014](#), page 8868

Réponse publiée au JO le : [13 janvier 2015](#), page 176